



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Emploi
AVRIL 2019

Plan de Recomposition des effectifs

Les conditions ne sont pas réunies

La Direction a lancé en janvier des négociations pour aboutir à un plan prévisionnel de recomposition des effectifs, un dispositif basé sur le volontariat. La CFDT a participé à toutes les négociations mais force est de constater aujourd'hui, que les conditions ne sont pas réunies pour aboutir en l'état.

La CFDT veut un processus vertueux

Malgré l'annonce de l'aide du départ en retraite des séniors, de l'accompagnement des salariés porteurs de projet professionnel externe, du renforcement de la formation interne, de l'accompagnement de l'évolution professionnelle, la CFDT a besoin d'engagement plus clairs en matière de nouvelles embauches **notamment pour les CDD historiques**, et sur les **conditions de travail de ceux qui vont rester**.

Pour la proposition de retour à un **accord d'intéressement**, la CFDT exige des propositions plus concrètes de la part de la direction.

Il faut également un accord permettant aux organisations syndicales signataires de suivre les actions de la direction notamment en matière d'emplois.

Nous ne pouvons pas accepter de voir disparaître les postes sans aucun mode de contrôle. En effet depuis 2011, 778 ETP (Equivalent Temps Plein) ont été supprimés avec en moyenne moins de deux postes conservés sur cinq, ce qui correspond à un taux de remplacement de 38,7%.

Limitier les suppressions de postes et permettre de nouvelles embauches

La CFDT souhaite des dispositions permettant de limiter les suppressions de postes au maximum et de programmer les embauches sur une durée pluriannuelle. Un accord doit permettre de planifier de nouvelles embauches, dont les CDD réguliers (notamment vers les métiers opérationnels). C'est sur le développement de l'activité, y compris sous de nouvelles formes, que repose l'emploi des années futures.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Emploi
AVRIL 2019

Faciliter les départs des seniors sans compromettre les conditions de travail

Permettre aux futurs retraités de partir dans de meilleures conditions est pour la CFDT une reconnaissance du travail accompli par nos seniors tout au long de leur carrière.

Mais la CFDT veut garantir les conditions de travail des salariés qui restent. Cela passe par exemple par des engagements de suivi dans les services qui seront touchés par les départs, une reconnaissance financière pour ceux qui, sans évoluer vers les nouveaux métiers, seront impactés par une nouvelle organisation de travail.

La CFDT invite la Direction à réunir les Organisations Syndicales représentatives pour aboutir à un dispositif vertueux, basé sur une stratégie de développement claire.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21